

Notice descriptive	
<b>Titre</b>	Arrêté du 27 octobre 2005 fixant la répartition des sièges de représentants du personnel entre les organisations syndicales appelées à être représentées au sein des comités techniques paritaires de certains services et directions du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer. (texte non paru au Journal officiel)
<b>Numéro NOR</b>	EQU0510316A
<b>Ministère</b>	Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer
<b>Thématique de document</b>	Administration générale
<b>Type de document</b>	Arrêté
<b>Date de signature</b>	27-10-2005
<b>Date de publication</b>	25-11-2005
<b>Document</b>	A0210025.pdf